Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 37 (2007)

Heft: 12

Rubrik: Courrier : des budgets élastiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des budgets élastiques

L'éditorial publié dans le numéro de novembre, concernant les budgets des retraités nous a valu quelques réflexions.

otre budget me paraît bien curieux, puisque vous oubliez l'électricité, le téléphone et la taxe TV. En revanche, pourquoi compter Fr. 300.- de frais de transport? L'abonnement mensuel pour seniors se monte à Fr. 45. – dans les transports publics genevois. Il est vrai que l'on pourrait y ajouter les frais de taxi. Espérons que votre budget suffira à couvrir d'autres dépenses comme le coiffeur et les produits de beauté, les abonnements aux journaux et magazines, les frais postaux et les indispensables cadeaux de fin d'année.

Rosemary Wells-Marie, Genève

Vivre décemment

Lorsque vous indiquez un revenu de Fr. 3600.—

correspondant au 60% du dernier salaire, vous prenez sans doute en compte la rente LPP (2° pilier). A cela, il faut ajouter la rente du couple, calculée en fonction des cotisations. Donc on peut se permettre de doubler notre solde de Fr. 30.— par jour et vivre décemment.

Gérard Germanier, Vétroz

Sus aux Chinois

Votre enquête sur les prothèses chinoises me déplaît car elle incitera vos lecteurs à favoriser ces articles d'importation. En Suisse il y a des centaines de laboratoires d'art dentaire avec des techniciens bien formés et qui doivent travailler. Sinon, la profession va disparaître, comme bon nombre de métiers techniques transférés dans

des pays émergents à bas salaires.

Jean-Marc Ramseyer, par e-mail

Cheveux gris

J'ai 51 ans et j'ai les cheveux gris depuis 15 ans. Je n'ai jamais voulu de teinture, malgré les conseils incessants de ma coiffeuse. Je considère cette couleur comme un cadeau du ciel.

Elisabeth Ditzoff, par e-mail

Belles émotions

Je vous félicite pour votre supplément Santé & Bienêtre de septembre sur le thème des émotions. Il est important de parler de ce sujet qui concerne tout le monde. La plupart du temps, on ne sait que faire de nos émotions.

Isabelle Mauron-Coquoz, Prez-vers-Noréaz

La réponse de Sekoya

Le courrier des lecteurs mettant en cause la maison Sekoya (N° 10-2007) appelle quelques précisions.

«Madame Demierre a pris seule l'initiative de commander des produits Sekoya en nous appelant le 21 mars dernier. Les produits lui ont été livrés quelques jours plus tard. Le 19 avril, Mme Demierrre nous a retourné sa commande sans autre explication. Nous l'avons contactée par téléphone pour connaître ses motivations. Elle nous a informés qu'elle devait subir une intervention chirurgicale importante et que son médecin lui déconseillait de prendre tout autre produit que ceux qu'il lui avait prescrits. Bien que le délai de quinze jours de réflexion accordé à nos clients soit dépassé, le retour a été accepté, la commande annulée et les frais mis à notre charge. Nous avons pris les mesures nécessaires afin qu'elle ne soit plus appelée. Après vérification, il ressort qu'un seul appel a été effectué par nos soins le 19 avril. Il est donc impossible que le harcèlement dont elle fait mention puisse être le fait de notre société. » Si la vente par téléphone est l'un de nos canaux de distribution, nous le faisons principalement pour le suivi de nos clients. Afin de ne pas entrer dans le cadre des sociétés mises en cause par ce courrier, Sekoya accorde à ses clients un droit de retour plus long que celui prévu par le Code des obligations en matière de démarchage à domicile ou celui demandé par la FRC dans sa récente pétition sur le Christophe Beyeler, Marketing Manager



Bernadette Pidoux à l'honneur

Notre rédactrice a reçu le prix du meilleur reportage décerné par l'Office du tourisme espagnol. Il récompense le reportage intitulé «Valence, Alinghi et l'architecture du futur», paru en juin dernier. Ce prix lui a été remis, au cours d'une cérémonie officielle, par l'ambassadeur d'Espagne en Suisse, S. E. Fernando Riquelme Lidon. Nos plus sincères félicitations à l'heureuse lauréate!